



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202467-20240125-006-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/01/2024

MAIRIE de SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE
Département de la Loire
secretariat.mairie@saint-julien-molin-molette.fr
www.saint-julien-molin-molette.fr
Tel : 04 77 51 51 11

**PROJET DE DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette
Séance du 25 janvier 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 25 janvier à 20 heures 30 mn,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller·e·s en exercice : 15
Nombre de conseiller·e·s présent·e·s : 14
Nombre de conseiller·e·s absent·e·s : 1

Étaient présent·e·s :

Céline Elie, Isabelle Baas, Fabien Plasson, Nans Perrin, Marie-Christine Chaprier, Christophe Martin, Christine Robin, Estelle Trémoulhéac, Nadège Rivoire, Alexandre Vagnon, Etienne Careil, Paul Thiollière, Noël Fraisse, Pierre Bonnard.

Étaient absent·e·s : Patricia Dumas donne procuration à Estelle Trémoulhéac

Date de convocation : 19 janvier 2024

Secrétaire de séance : Christine Robin

OBJET : Adhésion Pôle santé au Travail

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Loire, au titre de ses missions facultatives, propose à la collectivité/établissement adhérent, trois niveaux d'intervention, au choix :

- Médecine du travail : option 1
- Prévention des risques professionnels : option 2
- Médecine du travail + Prévention des risque professionnels : option 3

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

CHOISIT l'option 3, soit 0,50 % de la masse salariale

AUTORISE Mme la maire à signer la convention

La maire
Céline Elie



La secrétaire de séance
Christine Robin